

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e)

Nom et prénom : _____

Demeurant : _____

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise
La Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire
Tél. 02.40.14.23.00,
drac.paysdelaloire@culture.gouv.fr

dont le siège est situé au 1 rue Stanislas Baudry, 44 000 NANTES et ses prestataires techniques, **Adeline BOMMART photographe**, à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques en vue de **l'exposition photographique qui va être organisée sur les murs de l'Hôtel de préfecture de région afin de présenter au grand public un ensemble d'équipements sportifs emblématiques : vingt-deux bâtiments proposés à la labellisation « Architecture Contemporaine Remarquable», deux édifices classés au titre des Monuments Historiques et le CREPS des Pays de la Loire. Cette exposition fera l'objet d'un catalogue qui permettra d'en inscrire la trace dans la durée et de fiches monographiques sur chacun des bâtiments.**

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »